



Rachat de soulte mais pas de revenus

Par **LEVA**, le **27/09/2008** à **12:33**

Bonjour,

Mon mari et moi allons divorcer. Il souhaite conserver le pavillon et me payer ma part. Par ailleurs il est propriétaire de la maison de sa mère qui en a l'usufruit jusqu'à sa mort. Peut-il obtenir un prêt sachant qu'il n'a aucun revenus, il vit d'une indemnité de licenciement conséquente qui lui permet d'attendre le versement de sa retraite.

Merci par avance pour votre réponse

Cordialement

Par **citoyenalpha**, le **27/09/2008** à **12:52**

Bonjour

la question doit se poser à un banquier

Par **Visiteur**, le **27/09/2008** à **23:27**

..Excatement...Celui-ci dira s'il pourra prêter sur la base des pensions de retraite, mais sans doute uniquement à partir de l'entrée en vigueur de celle-ci.